



PROJET ASSOCIATIF DU CORERS DES PDL

PARIS 2024

Remerciements aux partenaires



AG2R LA MONDIALE



Région
PAYS DE LA LOIRE

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Pays de la Loire

Conférence des financeurs
PRÉVENTION DE LA PRÉSENCE D'ADRESSES
DES PERSONNES AGÉES EN LOIRE-ATLANTIQUE



SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DU SPORT EN PAYS DE LA LOIRE

Page 5

Le CORERS Pays de la Loire en chiffres
Cartographie des clubs et des licenciés
Evolution du nombre de licenciés
Evolution du nombre de clubs ligériens
Répartition des licences par genre
Pyramide des âges

2. ANALYSE DU CORERS PDL

Page 9

2.1. POINTS FORTS

Page 10

Bénévolat
Faible coût de la licence
Multiactivités
Lien social
Formations fédérales
Savoir-faire avec le public senior
Maillage territorial
Création et maintien de l'emploi
Forte représentation des seniors sur notre territoire

2.2. POINTS FAIBLES

Page 12

Communication/Notoriété
Disparités géographiques / Manque d'un CODERS dans le Maine et Loire
Manque de développement de l'activité SMS
Frein au développement dû au manque de disponibilité de structures sportives

2.3. MENACES

Page 13

Concurrence d'autres fédérations et associations communales
Pratique auto-organisée
Recherche de financement
Implication des adhérents dans le bénévolat
La pandémie de COVID-19 et sa répercussion sur le futur

2.4. OPPORTUNITES

Page 13

Politiques sport santé
Politique régionale du sport : PRSSBE, label Région 1, référencement APA
Rattachement à notre fédération
Développement de nouvelles activités adaptées aux seniors
Papy-Boom et zone géographique attractive

3. LES PRIORITÉS D' ACTIONS POUR LA PÉRIODE 2020-2024

Page 17

3.1. Le projet fédéral

3.2. Les valeurs et principes fondateurs de l'action

Mise en œuvre de l'action
L'organisation du mode de fonctionnement
Promouvoir l'activité physique et sportive
Section Multiactivités Senior (SMS)
Poursuivre une stratégie de développement pour un maillage territorial renforcé

Objectifs de communication
Développer l'offre de formation initiale
Développer la formation continue
Mixité et promotion des valeurs de l'éthique sportive
L'emploi
Valoriser le bénévolat
Démarches éco-citoyennes

4. LES ACTIONS DES CODERS ET PERSPECTIVES

Page 21

4.1. LES ACTIONS DES CODERS

4.2. PERSPECTIVES

Des moyens identifiés
La recherche de moyens humains
La recherche de moyens financiers
Moyens matériels

CONCLUSION

Page 22

ANNEXES

Page 23

Cartes « répartition des adhérents » par département

Lexique

Tableau de synthèse des projets de la ligue et les déclinaisons dans les CODERS et le club isolé.

Projet associatif développé du Coders 44, 53, 72 et 85.

I. PRÉSENTATION DU SPORT EN PAYS DE LA LOIRE

Face à un environnement de plus en plus complexe à savoir :

- une montée des exigences réglementaires et administratives,
- une recherche de financements pérennes de plus en plus difficile,
- une augmentation des exigences des publics en matière d'organisation de pratiques, etc...,

Les associations sportives sont contraintes de s'adapter, se structurer et se développer.

PRÉSENTATION DU CORERS

Le Comité Régional de la Retraite Sportive (CORERS) des Pays De Loire (PDL) est une déclinaison régionale de la Fédération Française de Retraite Sportive (FFRS) qui compte 8 CORERS.

Le CORERS PDL a été créé en mars 1993 conformément à l'article 4 des statuts de la FFRS.

Celui des PDL regroupe les Comités Départementaux de la Retraite Sportive (CODERS) de Loire Atlantique (44), de Mayenne (53), Sarthe (72), Vendée (85), et le club isolé de Trélazé (49) sans CODERS à ce jour.

Les CODERS se déclinent à leur tour à travers 70 clubs Ligériens qui proposent, avec une licence unique, plus d'une vingtaine d'activités.

Le CORERS, en tant qu'organe déconcentré de la FFRS, est chargé de la représenter et d'assurer l'exécution de la partie des missions qui lui sont déléguées. Il sert de relais entre la FFRS et les CODERS.

Son ressort territorial est celui des services déconcentrés du Ministère chargé des Sports.

La composition du CORERS est régi d'une part par la loi 1901 sur les associations et d'autre part par le Code du Sport.

Son fonctionnement est essentiellement fondé sur le bénévolat hormis deux emplois : un agent administratif à temps partiel et un agent chargé du développement à temps plein, en emploi aidé.

Ses **objectifs** sont :

- D'organiser, promouvoir et développer la pratique sportive pour les personnes de plus de 50 ans dans le respect des techniques et de sécurité des disciplines proposées.
- De valoriser les bienfaits de l'activité sportive et maintenir les capacités physiques afin de préserver le capital santé de chacun en promouvant le concept labellisé «sport senior santé» créé par la FFRS.
- De favoriser le lien social et la convivialité par la pratique en groupe des activités physiques et sportives, voir des activités artistiques et culturelles.
- D'organiser des stages de formation des encadrants et futurs encadrants en relation étroite avec la FFRS et les CODERS.
- De proposer et coordonner les stages en liaison avec la commission fédérale de formation.
- D'entretenir toute relation partenariale avec les instances régionales administratives et sportives (ANS, DRAJES, CROS...), les comités régionaux des autres fédérations sportives, les organisations des retraités et les partenaires privés.
- De soutenir l'ensemble de ses membres (CODERS et club isolé) afin de permettre le bon développement de leurs activités et ainsi favoriser rapidement une plus grande autonomie.
- D'aider la création de clubs et sections pour les accompagner dans leur démarrage et ainsi devenir, au plus vite, autonome.

Ses **valeurs** sont :

- La préservation de la santé grâce aux activités cognitives et physiques.
- La lutte contre toute forme de discrimination.
- La lutte contre l'exclusion sociale des plus âgés en proposant des activités adaptées (sécurité, convivialité).
- L'engagement dans un esprit d'équipe et de responsabilité mettant les compétences de chacun au service de tous.
- La coopération, l'échange, le partage.
- La conscience éco citoyenne.
- Le service public en contribuant au «bien vieillir».

CARTOGRAPHIE DES CLUBS ET DES LICENCIÉS

Dans le cadre de sa politique de développement, le CORERS PDL a réalisé des cartographies de chacun de ses départements (cf. Annexes).

C'est un outil qui permet d'avoir une vision globale de l'offre sportive des clubs de la FFRS.

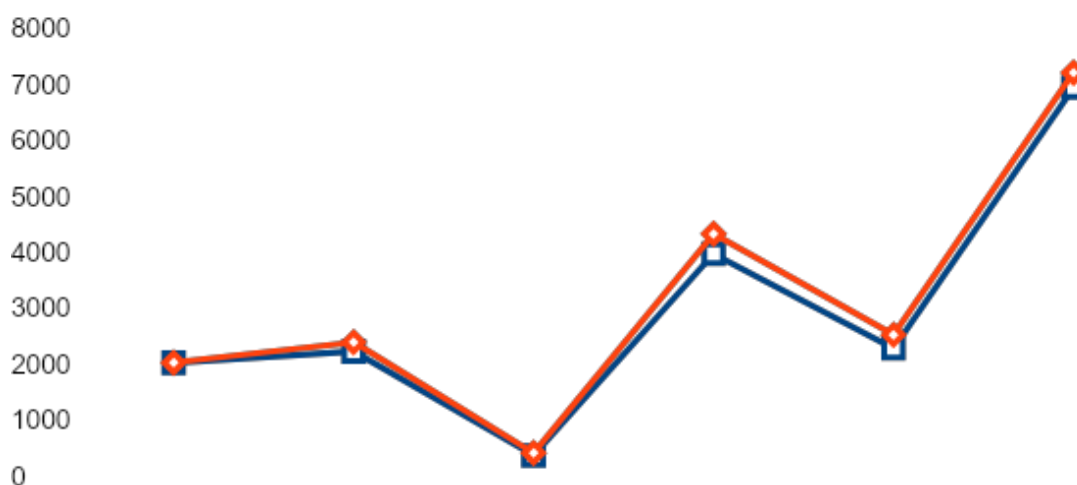
De plus, c'est un outil précieux qui complète les diagnostics territoriaux dans notre perspective de développement.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS

La politique engagée par le CORERS PDL en matière de développement a permis d'enregistrer une augmentation de 7% en moyenne, en l'espace de 4 ans.

Cette augmentation a été rendue possible grâce à une offre croissante et adaptée aux demandes au sein des clubs et comités.

Evolution du nombre de Licenciés par département en PDL



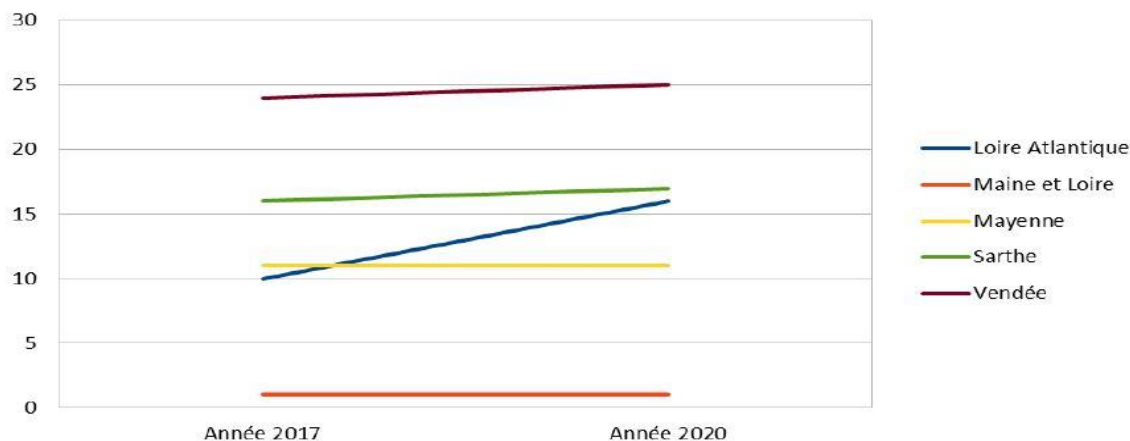
NB: 2017 en bleu et 2020 en orange

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLUBS LIGÉRIENS

Le nombre de clubs est passé de 62 clubs à 70 de 2017 à 2020 :

Loire Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)
De 10 à 16	1	11	De 16 à 17	De 24 à 25

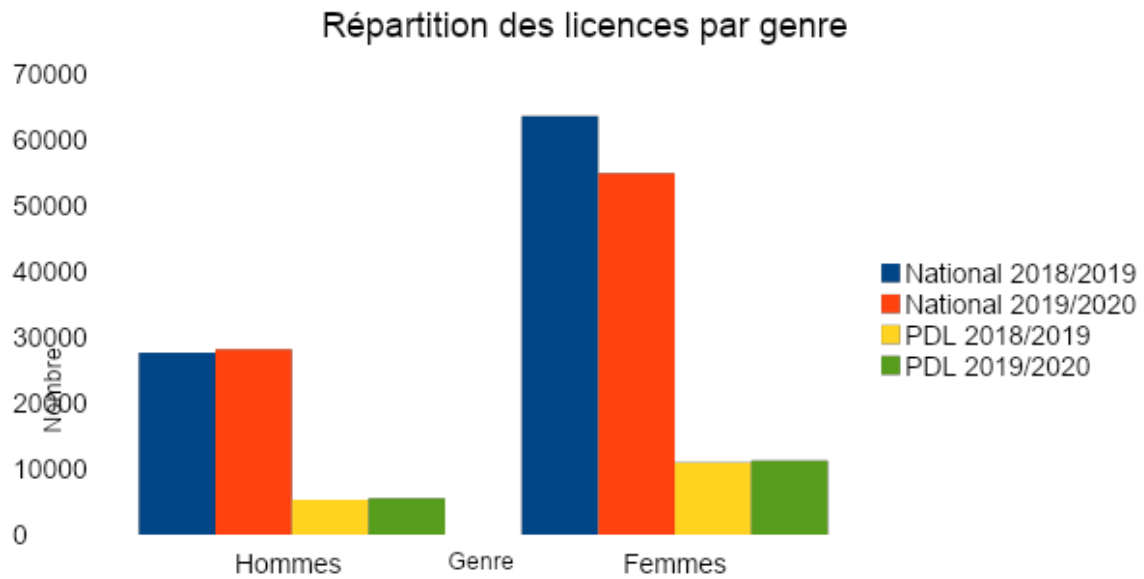
Evolution du nombre de clubs FFRS par département en PDL



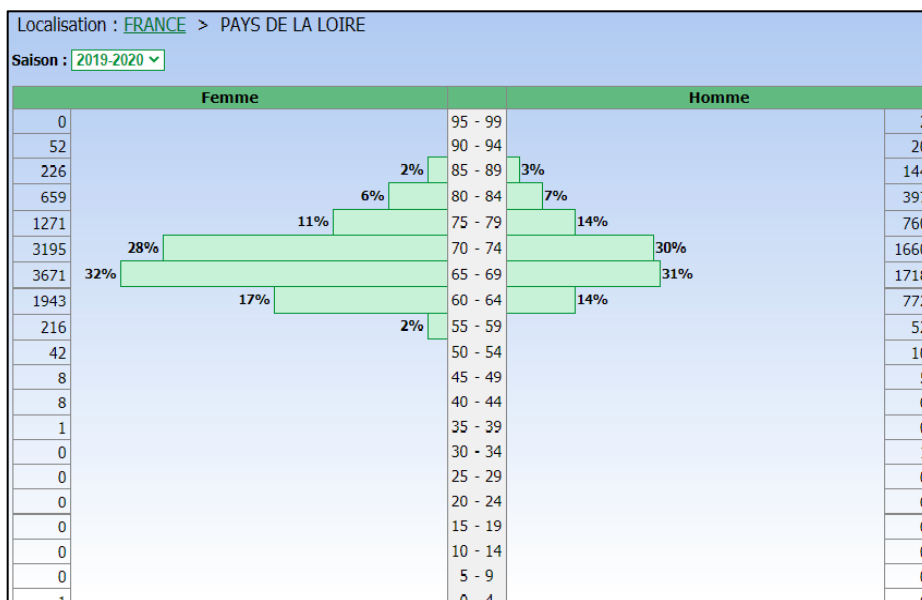
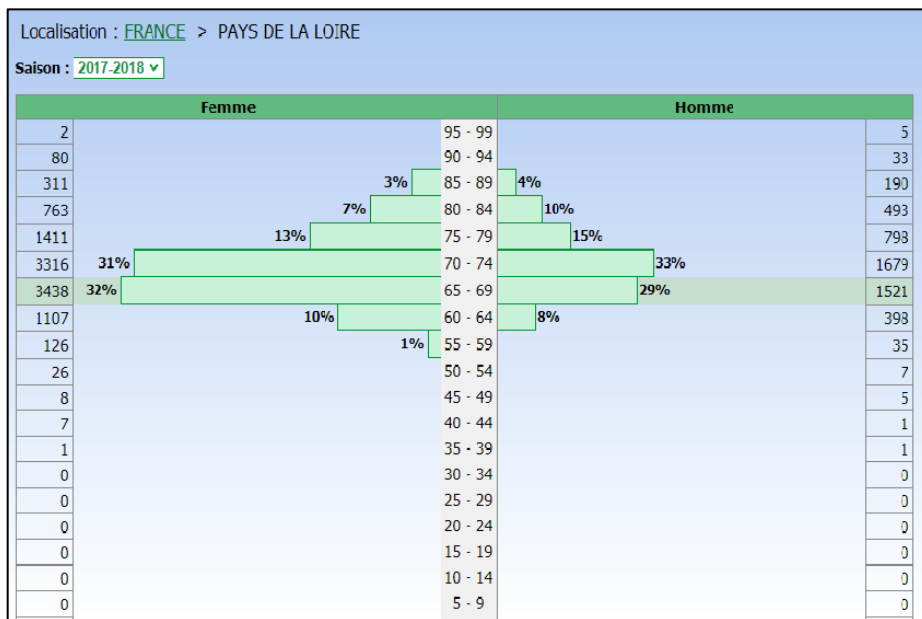
RÉPARTITION DES LICENCES PAR GENRE

Les données statistiques de 2019-2020 sont de 16838 licenciés répartis de la façon suivante :

5 542 hommes soit 33 % et **11 296 femmes** soit 67 % ce qui est en corrélation à la répartition nationale.



PYRAMIDES DES ÂGES



En 2019/2020 :

- 49,7% des licenciés ont de 55 à 69 ans contre 42% en 2017/2018
- 40,9% des licenciés ont de 70 à 79 ans contre 45,7% en 2017/2018
- 8,5% des licenciés ont de 80 à 89 ans contre 11% en 2017/2018

⇒ On constate un rajeunissement de la population des licenciés.



2. ANALYSE DU CORERS PDL

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Forte représentation des seniors sur le territoire Faible coût de la licence Multiactivités Création et maintien de l'emploi Formations fédérales Savoir-faire avec le public senior Maillage du territoire Bénévolat Lien social 	Communication/Notoriété Disparités géographiques Manque d'un CODERS dans le 49 La pratique des « SMS » pas assez répandue dans nos clubs Frein au développement dû au manque de disponibilité des structures sportives 	Politiques Sport Santé Allongement de la durée de la vie Rattachement à la FFRS Développement de nouvelles activités adaptées aux seniors Zone géographique attractive Politique régionale du Sport : PRSBEE, label Région 1, référencement APA 	« Concurrence » d'autres Fédérations et associations communales ex : « Accueil des Villes de France » Pratique auto-organisée Financement Implication des adhérents dans le bénévolat Pandémie de Covid-19 et impact sur le futur 

2.1. POINTS FORTS

BÉNÉVOLAT

Un des points forts de la FFRS repose sur le bénévolat à tous les niveaux : dirigeants, instructeurs, encadrement des activités et formation des animateurs.

⇒ En 2020, le nombre d'heures de bénévolat en PDL représente 6,5 Équivalent Temps Plein.

Lors de la crise de la COVID, le CORERS a mis en place un protocole sanitaire pour la protection des bénévoles et des salariées :

Mise en place d'un guide sanitaire,
Visioconférences

Fourniture de matériel de protection

Précautions avec les sites de formation

Télétravail

Chômage partiel

Visioconférences

Fourniture de matériel de protection

FAIBLE COÛT DE LA LICENCE

La prise de licence et l'adhésion dans un club de la FFRS sont volontairement à des tarifs moindres afin de favoriser l'accès, du plus grand nombre, à la pratique des activités proposées et de favoriser le lien social.

En moyenne, la cotisation club et la prise de licence fédérale (assurance incluse) revient à environ

50 euros/an ce qui représente 1 euro par semaine

hors interventions de professionnels.

MULTIACTIVITÉS

L'unique licence fédérale de la FFRS permet de pratiquer toutes les activités physiques et sportives proposées par les clubs ligériens. Elles sont animées principalement par environ **1 200 animateurs fédéraux diplômés**. Les animateurs peuvent encadrer plusieurs activités (en moyenne 2 à 3).

LIEN SOCIAL

La pratique sportive dans les associations, grâce aux rencontres qu'elle génère, renforce le lien social. Ceci plus particulièrement, en ce qui concerne le public senior, davantage touché par l'isolement.

La pratique collective d'activités physiques est un facteur de motivation et de sécurité pour certains d'entre eux.

FORMATIONS FÉDÉRALES

Le CORERS PDL organise des stages de formation qui sont encadrés par des instructeurs fédéraux.

Il existe deux types de formation :

La formation initiale : en moyenne 50 stages par an (FCB, M1, M2, AS, MC) destinés aux dirigeants et aux animateurs, hormis en 2020 du fait de la crise sanitaire.

La formation continue des dirigeants et animateurs : 7 stages réalisés en 2019 (un seul en 2020) afin de actualiser et perfectionner leurs connaissances (Danse, Marche nordique...) ainsi que de découvrir de nouvelles activités (SMS, Activ'Mémoire, Gymnastique, Pickleball...).

SAVOIR FAIRE AVEC LE PUBLIC SENIOR

Nous possédons une certaine expertise dans le domaine du développement du «sport santé» à destination des seniors.

En effet, la **qualité de la formation dispensée**, le **niveau de compétences de ses instructeurs** et les interventions du **médecin régional** permettent de garantir un savoir-faire dans l'adaptation des activités physiques et sportives par les animateurs afin d'**amener bien-être, plaisir et convivialité en toute sécurité**.

⇒ **«Pour les seniors par les seniors» !**

MAILLAGE TERRITORIAL

L'objectif du CORERS est de s'implanter dans les zones blanches afin d'avoir un maillage territorial conséquent pour pouvoir répondre à la demande des seniors de plus en plus nombreux sur notre territoire.



CRÉATION ET MAINTIEN DE L'EMPLOI

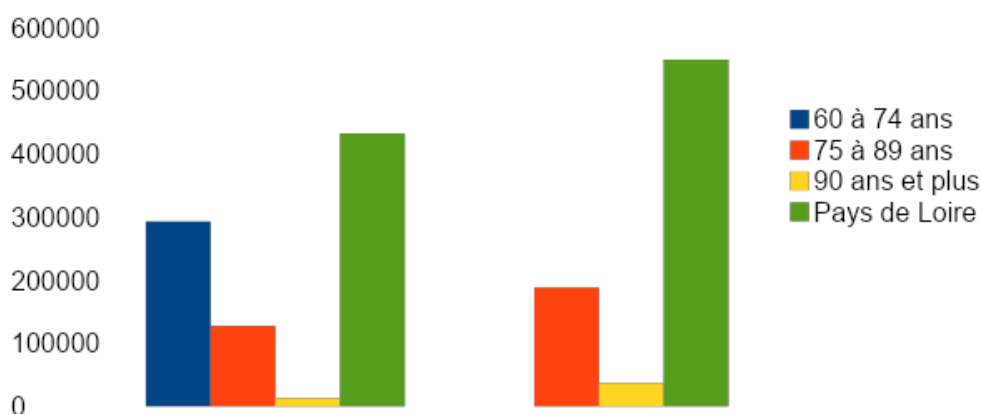
En 2018, nous avons recruté un agent de développement. Son objectif est de nous faire connaître auprès du public senior des Pays de la Loire, d'organiser des journées découvertes de nouvelles activités physiques, d'aider et de créer des clubs dans les zones non couvertes par notre fédération. Malgré la situation sanitaire en cours depuis janvier 2020, nous avons pu maintenir l'emploi.

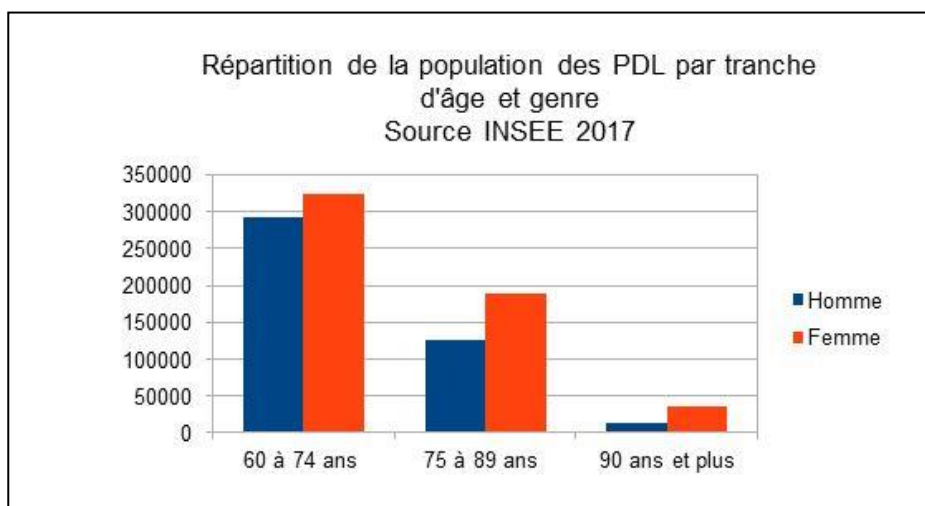
Nous avons également pu augmenter le nombre d'heures de travail pour l'assistante d'équipe. Nous avons besoin de ces compétences pour favoriser les liens entre bénévoles et salariés ainsi que pour atteindre les objectifs du projet associatif du CORERS.

FORTE REPRÉSENTATION DES SENIORS SUR NOTRE TERRITOIRE

982 155 ligériens ont plus de 60 ans = 26,1% de la population des Pays de la Loire = 1,47% de la population française.

POPULATION SENIOR par tranche d'âge en PDL





2.2. POINTS FAIBLES

COMMUNICATION/NOTORIÉTÉ

Étant donné le faible nombre de clubs répartis sur le territoire ligérien, le CORERS PDL souffre d'un déficit de représentativité.

Néanmoins, le recrutement d'un emploi aidé en 2018 a amélioré notre communication grâce au travail conjoint mené avec les conseils généraux, en particulier l'ASD 44.

Le CORERS PDL continue ses actions de communication lors des salons et forums associatifs, dans la presse, via son site Web rénové, les réseaux sociaux, la mise à disposition de supports visuels et print, etc...

Afin d'asseoir sa notoriété, le CORERS PDL souhaite se faire connaître auprès des futurs retraités en intervenant dans les entreprises et organismes de retraite. Pour améliorer notre communication auprès des caisses de retraite nous varions nos supports et cherchons d'autres leviers de communication.

DISPARITÉS GÉOGRAPHIQUES/MANQUE D'UN CODERS DANS LE MAINE ET LOIRE

Le département 49 souffre d'un déficit de représentation fédérale.

C'est pourquoi il est impératif d'y concentrer nos efforts afin de créer de nouveaux clubs, puis un CODERS.

INSUFFISANCE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ «SECTION MULTIACTIVITÉS SENIOR (SMS)»

Actuellement seulement 18 clubs sur 68 ont mis en place l'activité «SMS».

Nous le justifions par :

- La réticence des présidents de clubs qu'il a fallu sensibiliser et former,
- La non maîtrise du nombre de formations qui freine le développement de cette activité.

Quelques chiffres pour rappel :

Activité SMS mise en place : 27,14% des clubs

↳ Label 1 SMS FFRS : 89% des clubs pratiquant l'activité

↳ Référencement APA : 56.5 %



Label 1 Région : 69,84 % des clubs qui peuvent y prétendre

L'objectif du CORERS est de pérenniser ces actions de labellisation et d'en améliorer le nombre.

FREIN AU DÉVELOPPEMENT DÙ À L'INSUFFISANCE DE DISPONIBILITÉ DES STRUCTURES SPORTIVES

La mise en place de l'activité SMS, demande une disponibilité régulière, d'1h30 par semaine, de structures sportives ou de salles.

Les municipalités sont parfois réticentes à « bloquer » une salle pour les seniors, suite aux demandes émanant d'autres structures (scolaire ou autres).

2.3. MENACES

CONCURRENCE D'AUTRES FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS COMMUNALES

Il est évident qu'au vu de nos coûts et de l'offre de 60 activités, nous représentons une concurrence pour les autres fédérations. Notre ambition est d'être complémentaire, vu le public accueilli.

PRATIQUE AUTO-ORGANISÉE

Les seniors à la retraite sont souvent très indépendants et pratiquent des activités seuls.

Nous devons nous faire connaître pour leur permettre de bénéficier de notre encadrement bénévole, sécuritaire (animation et assurance) et convivial.

RECHERCHE DE FINANCEMENT

Dans un contexte d'incertitude des financements inscrit dans le cadre de la nouvelle gouvernance du Sport et des subventions privées, nous devons (comme toutes les associations) rechercher des financements auprès d'organismes tels que les mutuelles, les caisses de retraite, les banques, les entreprises, etc...

Notre objectif étant de pouvoir continuer à :

- organiser des formations de qualité pour un grand nombre de bénévoles (animateurs, instructeurs et dirigeants),
- proposer des formations à moindre coût pour les clubs et gratuites pour les stagiaires,
- à financer les charges fixes et les salaires.

IMPLICATION DES ADHÉRENTS DANS LE BÉNÉVOLAT

Nous constatons une moindre implication des adhérents dans le bénévolat associatif.

Cela risque d'avoir une incidence sur le recrutement de futurs animateurs, instructeurs, dirigeants pouvant à long terme mettre en péril le fonctionnement des clubs.

LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET SA RÉPERCUSSION SUR LE FUTUR

Force est de constater l'impact de la crise sanitaire sur les inscriptions et le recrutement de nouveaux adhérents.

De nombreux adhérents n'ont pas renouvelé leurs licences au point que la baisse des adhésions approche les 25% (chiffres FFRS – Novembre 2020).

2.4. OPPORTUNITÉS

POUQUÈS SPORT SANTÉ

Par le **concept fédéral « Sport Senior Santé »**, le CORERS PDL permet, par la pratique adaptée aux capacités physiques des seniors, de retarder les effets du vieillissement. Et surtout bien vieillir !

POUQUÈS RÉGIONALE DU SPORT : PRSSBE, label Région I, référencement APA

Le **Plan Régional Sport Santé Bien être 2018-2022 (PRSSBE)** répond à l'instruction ministérielle du 24 décembre 2012 destinée à développer les activités physiques et sportives (APS) comme facteur de santé publique.



Elle stipule :

« Il est aujourd'hui démontré que l'activité physique a un effet bénéfique sur la santé : réduction du risque d'hypertension, de diabète, des maladies cardiovasculaires, de certains cancers (côlon, sein, endomètre et poumon), prévention du surpoids et de l'obésité, effets positifs sur la santé mentale en réduisant le stress, l'anxiété et la dépression, limitation de la perte d'autonomie et du risque de chute.... ».

« Inciter les populations à bouger est une stratégie mondiale, comme en témoigne le Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020 adopté par l'OMS. Ce plan vise une réduction de 10% du manque d'exercice physique d'ici à 2025. Par ailleurs, 56% des États Membres de l'OMS se sont dotés de politiques visant à lutter contre la sédentarité. »

Dans la continuité du travail entrepris, le second plan régional Sport Santé Bien-être 2018/2022 vise à poursuivre les actions engagées en particulier :

- La formation et la sensibilisation des acteurs des secteurs sport, santé, social.
- La constitution et l'animation d'un réseau d'acteurs (professionnels, bénévoles, élus) des secteurs sport, santé, social et des collectivités autour du «sport santé».
- La prise en compte des inégalités territoriales afin de proposer une activité physique et sportive de qualité dans tous les territoires.
- La communication autour du sport/santé.
- Le développement d'un réseau de structures capables d'accueillir les différents publics ciblés par le plan et de proposer une activité physique et sportive adaptée dans une optique de santé.
- L'augmentation du nombre de clubs labellisés au regard du potentiel maximal de développement identifié.
- Le développement de la pratique des APS pour les personnes âgées.

Le **label « Sport Santé Région 1 »** vise à accompagner et à valoriser des clubs s'inscrivant dans un projet de développement des APS. Il prend en compte les objectifs du PRSSBE et la mise en commun des pratiques.

La labellisation des clubs répond au plan de développement :

- d'une fédération engagée dans le Sport Santé,
- d'une ligue régionale par délégation ou pour des fédérations qui ne sont pas encore engagées dans un projet Sport Santé,
- d'un club ou association sportive agréée.



Les clubs labellisés sont listés sur le site <http://www.sport-sante-paysdelaloire.fr/trouver-structure-sans-maladie-chronique>.

Pour les clubs, ce label est :

- une reconnaissance de leur travail, de l'engagement de leurs dirigeants et de leurs animateurs.
- une valorisation des efforts et des compétences acquises via les diplômes fédéraux.

La labellisation reste une démarche simple, un moyen d'obtenir des subventions et un gage de qualité pour les adhérents.

Le référencement APA

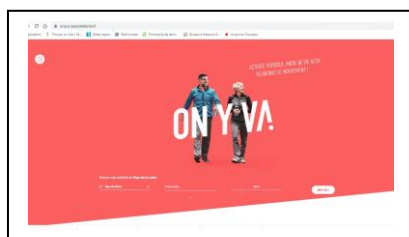
La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) et l'Agence Régionale de la Santé (ARS) ont réalisé en collaboration un répertoire afin de référencer les structures proposant des APA en Pays de la Loire. Ainsi, les clubs du CORERS PDL proposant l'activité "Séances Multi activités Seniors (SMS)" peuvent prétendre à ce référencement.

Ce répertoire est destiné à :

- aider les personnes souffrant d'une maladie chronique ou d'une affection longue durée (ALD) souhaitant trouver un club ou un professionnel capable de les accueillir.
- aider les médecins traitants à orienter les patients à qui ils peuvent prescrire de l'activité physique adaptée.

Pour l'association, ce référencement permet une visibilité ainsi qu'une reconnaissance de la qualité de son travail par la DRDJSCS, l'ARS et leurs partenaires.

Tous les clubs proposant des SMS peuvent prétendre à figurer sur ce répertoire. Nous comptons 13 clubs référencés. Vous pouvez les retrouver sur le site : <https://onyva-paysdelaloire.fr/>



RATTACHEMENT À NOTRE FÉDÉRATION

Le rattachement du CORERS PDL à la FFRS (Fédération Française de Retraite Sportive) a pour mission d'être la structure référente dans le domaine du Sport Santé pour un maximum de seniors.

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIVITÉS ADAPTÉES AUX SENIORS

Un des objectifs du comité régional est de proposer de nouvelles activités, dans le but de faire travailler la capacité physique des seniors et d'attirer de nouveaux publics. Les nouvelles activités qui ont été développées, et qui sont proposées aux clubs sont :

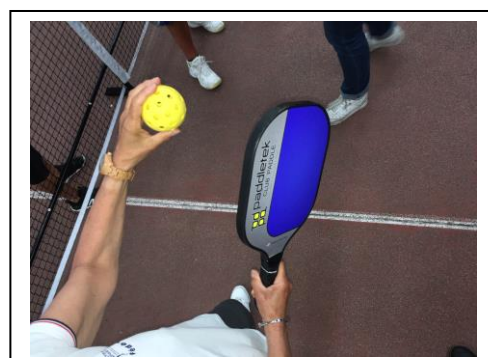
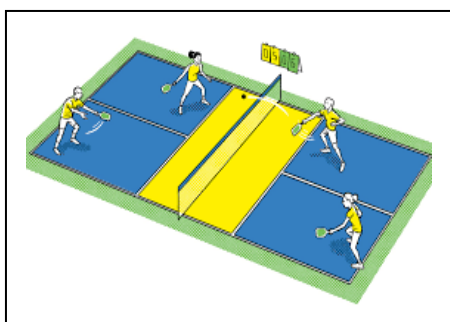
Activ'Mémoire (Faire travailler conjointement les capacités physiques et cognitives),



le **disc golf** (travail sur la souplesse, la coordination, l'équilibre, l'adresse dans une ambiance conviviale),



le **pickleball** (jeu de raquette adapté aux seniors liant tennis, badminton et tennis de table, plus doux pour les articulations que les jeux de raquette usuels).



PAPY BOOM ET ZONE GÉOGRAPHIQUE ATTRACTIVE

Si les tendances démographiques observées lors de la période récente se maintiennent, les Pays de la Loire compteraient 900 000 habitants supplémentaires en 2040, soit la plus forte progression en nombre d'habitants derrière les régions Île-de-France et Rhône-Alpes.

La croissance démographique serait principalement portée au bénéfice des départements du 44 et 85. Avec 620 000 personnes supplémentaires âgées de 60 ans ou plus, la Région n'échappera pas au vieillissement de sa population et les seniors représenteront alors près d'un tiers de sa population en 2040 (Source INSEE).

En 2017, les Pays de la Loire comptaient 760 000 seniors (personnes âgées de 65 ans et plus) soit 20,1% de la population totale des PDL (20,7% de population senior en national).



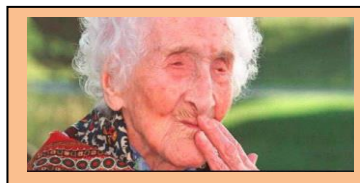
Les **65 ans et plus** sont passés de 635 000 à 760 000 (20%) entre 2010 et 2017.

Les 65-74 ans : ce sont des jeunes seniors, généralement très impliqués à divers titres dans la société.

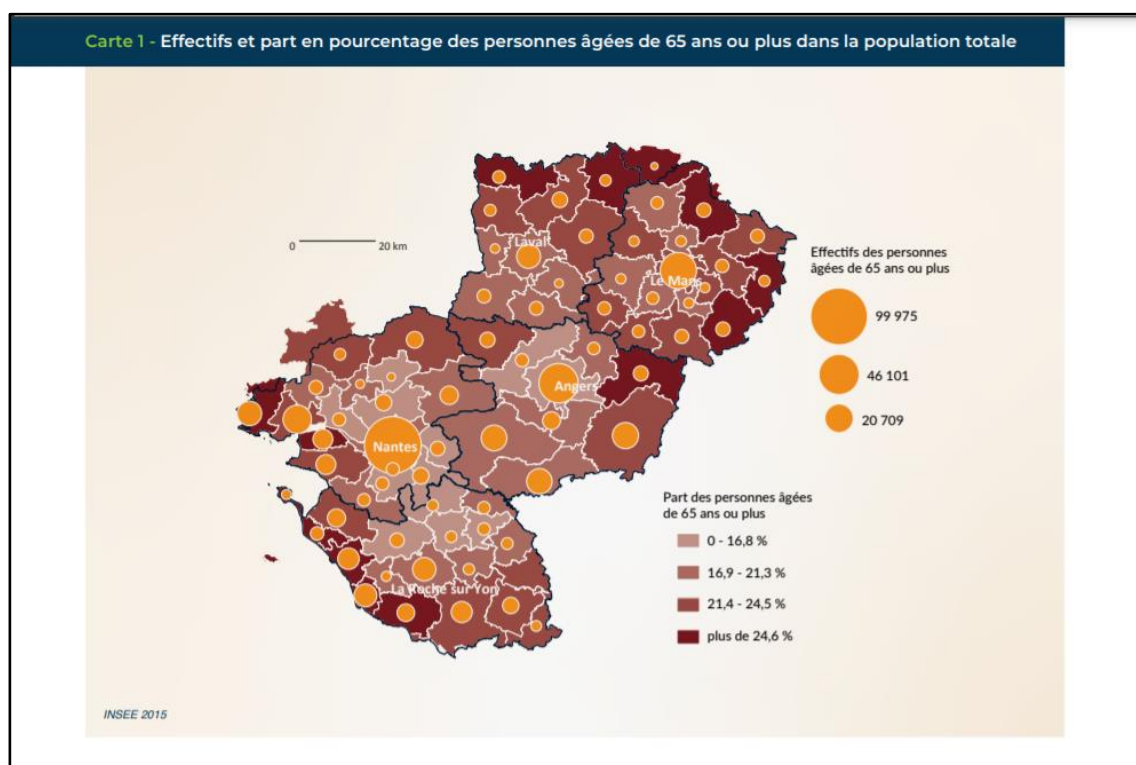


Les **75-84 ans** : nés entre 1935 et 1944, cette population est encore valide et le plus souvent autonome.

Les 75 ans et plus sont passés de 337 000 à 364 000 (8%) de 2010 à 2017.



Les **plus de 85 ans** : nés entre les 2 guerres mondiales, cette population est en majorité féminine, plus dépendante pour la réalisation des tâches quotidiennes.



La part des 65 ans et plus et des 80 ans et plus est plus élevée dans les intercommunalités du littoral vendéen ainsi que dans les communes rurales du Nord et Est de la Mayenne et de la Sarthe. Cette part représente 1/4 de la population totale.

3. LES PRIORITÉS D'ACTIONS POUR LA PÉRIODE 2020-2024

3.1. LE PROJET FÉDÉRAL DÉCLINÉ PAR LE CORERS PDL.

Le CORERS PDL est un organe déconcentré de la FFRS. Au travers des activités et des actions qu'il propose, il aspire au maintien du capital santé des personnes de plus de 50 ans.

Dans cette optique, le CORERS PDL et les CODERS ligériens ont pour objet de promouvoir et de valoriser le projet fédéral sur leur territoire.

Pour ce faire, la FFRS a mis en place des conventions avec les CORERS afin de les soutenir dans la conduite des actions qu'ils mènent en lien avec leur projet.

3.2. LES VALEURS ET PRINCIPES FONDATEURS DE L'ACTION

Au titre des **valeurs**, nous relèverons :

Un fonctionnement démocratique

ce qui peut paraître évident mais qu'il ne semble pas inutile de rappeler et qui se caractérise, notamment, par l'absence de hiérarchie et la possibilité dont dispose chaque membre du comité d'intervenir pour modifier le projet ou l'enrichir de ses propositions.

Le respect de la notion «être au service des adhérents»

que partagent et pratiquent au quotidien les animateurs et les instructeurs et que les dirigeants ne doivent pas perdre de vue.

La valorisation du bénévolat,

qui se traduit ici par la reconnaissance de l'action désintéressée et l'encouragement à développer l'engagement associatif.

Au titre des **principes**, nous retiendrons :

La référence aux directives et objectifs généraux

du Ministère chargé du Sport qui assure notre ancrage et notre engagement dans le monde sportif français et nous permet de connaître les évolutions de la politique sportive nationale.

La mise à disposition des informations et des moyens

au bénéfice des CODERS et des clubs, dont principalement les actions de formation qui constituent la mission première du CORERS.

L'adhésion aux objectifs de la FFRS

qui guide nos orientations et nous soutient au travers de ses missions de conseil et d'accompagnement.

Ces valeurs et principes n'ont évidemment de sens et d'intérêt que s'ils se traduisent et se prolongent dans l'action, qu'il s'agit donc de mettre en œuvre.

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Pour la mener à bien, le CORERS a considéré qu'il devait organiser son mode de fonctionnement, définir ses objectifs, rechercher les moyens de les atteindre, évaluer sa pertinence et mettre en place des outils nécessaires à son amélioration.

L'ORGANISATION DU MODE DE FONCTIONNEMENT

Cette organisation repose :

- d'une part sur la création de quatre «groupes projets» permanents destinés à répondre au plus près aux sujets à traiter et,
- d'autre part, sur l'attribution accordée à ceux-ci d'une autonomie destinée à faciliter leurs activités et leurs prises d'initiatives.

Il s'agit des groupes projets : **Communication, Formation, Formation des dirigeants et Médical/labellisation**



Le **Développement** est assuré par les présidents des CODERS et club isolé, assisté par les moyens humains et matériels du CORERS PDL.

Les **Relations extérieures** avec les représentants de l'Etat, de la Région, du CROS et les partenaires sont assurées par la présidente du CORERS PDL.

Chaque «groupe projet» est dirigé par un des membres du comité directeur. Par ailleurs, des groupes de travail et de réflexion, sur des sujets particuliers et ponctuels, pourront venir renforcer cette structuration.

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE EN FAVEUR DE LA SANTÉ DES PLUS DE 50 ANS = SPORT SANTÉ

- en soutenant les clubs dans leur démarche de labellisation dans le cadre du « PRSSBE »,
- en développant les échanges avec les partenaires,
- en favorisant les échanges d'expériences,
- en encourageant les animateurs à s'investir vers l'activité SMS pour accorder une priorité à certaines catégories d'adhérents,
- en contribuant au développement des objectifs de la Fédération par la fidélisation de nos adhérents,
- en incitant les futurs retraités à venir nous rejoindre.

SECTION MULTI-ACTIVITÉS SENIOR (SMS)

Le groupe projet médical du CORERS poursuit ses efforts concernant la valorisation du concept **Sport Senior Santé®** fédéral par la formation des animateurs, l'apport des connaissances spécifiques liées aux seniors et l'adaptation des pratiques sportives pour :

- Garantir la sécurité des pratiquants.
- Entretenir leurs capacités physiques et ainsi veiller à leur «bien vieillir».

Le comité directeur s'est engagé à soutenir et promouvoir auprès des CODERS et des clubs ligériens l'accueil de publics plus fragilisés (par une avancée en âge et/ou des pathologies chroniques) en les aidant à créer des sections SMS. Ses actions visent à :

- faire connaître cette activité par des actions de communication/démonstration auprès des dirigeants et animateurs de clubs afin de les encourager à s'investir,
- favoriser les échanges d'expériences,
- augmenter le nombre de stagiaires dans les formations SMS,
- augmenter le nombre de clubs labellisés SMS.

Le CORERS PDL offre aux clubs mettant en place cette activité un kit pédagogique composé de matériel sportif.

POURUIVRE UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT PAR UN MAILLAGE TERRITORIAL RENFORCÉ.

Dans la continuité du projet de développement fédéral, le CORERS PDL souhaite investir les territoires sur lesquels il n'y a pas de club de la retraite sportive.

Sous l'impulsion des Coders, travaillant en étroite relation avec les instances départementales, le CORERS mettra ses moyens en œuvre pour :

- participer à la création de nouveaux clubs ligériens et d'un CODERS dans le 49,
- organiser des séances découvertes en particulier dans nos zones blanches (ex: marche nordique),
- encourager le développement de nouvelles activités dans les clubs afin d'attirer un nouveau public,
- proposer des activités dynamiques pour attirer les nouveaux retraités (ex: kayak, marche aquatique côtière, escalade...),
- fidéliser les adhérents.

OBJECTIFS DE COMMUNICATION

- Se faire connaître du grand public.
- Se faire mieux connaître de nos licenciés.
- Adapter les outils de communication modernes.
- Participer et organiser des événements tels que le salon des seniors, les rencontres intergénérationnelles, les forums, ...
- S'assurer que les informations circulent entre les CORERS, les CODERS et les clubs.
- Valoriser le bénévolat.

DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION INITIALE

La **Formation** est le pilier de notre fédération et le CORERS PDL, en tant que structure organisatrice des stages fédéraux, s'engage à mettre en place un calendrier régional de formation.

Il est le garant d'une formation de qualité en conformité avec les exigences de la Direction Technique Nationale (DTN).

Nous organisons, depuis la dernière mandature, environ 50 stages par an, ce qui fait du CORERS PDL un des premiers formateurs au niveau national, démontrant ainsi son dynamisme.

Pour ce faire, le CORERS PDL s'appuie sur des instructeurs fédéraux bénévoles confirmés et conscients de l'enjeu de la formation des animateurs.

En relation étroite avec les CODERS, le CORERS PDL recherche au sein des animateurs des futurs instructeurs désireux d'acquérir de nouvelles compétences, de s'investir et de transmettre leurs savoirs aux futures générations d'animateurs.

Du nombre d'instructeurs dépend l'offre de formation proposée.

Le CORERS PDL a la volonté d'augmenter le nombre de stages de proximité afin de faciliter la formation de dirigeants et d'animateurs.

Le CORERS PDL souhaite, en relation avec les Comités Départementaux :

- continuer à proposer une formation de qualité et adaptée aux besoins du territoire.
- susciter les candidatures d'animatrices et d'animateurs.



DÉVELOPPER LA FORMATION CONTINUE

Le CORERS PDL a pour objectif de recenser les attentes des animateurs et des dirigeants afin de mettre en place, en liaison avec la Direction Technique Nationale, des journées à thème dans les différentes disciplines afin :

- d'organiser le recyclage des animateurs,
- de former les dirigeant(e)s,
- de fidéliser les instructeurs,
- de faire partager les retours d'expérience,
- de répondre aux attentes et besoins des clubs

Concernant la formation des dirigeants, l'objectif est de créer une dynamique pour partager le projet fédéral et régional par :

- l'organisation de journées d'informations FFRS,
- la participation aux journées de formation proposées par le CROS,
- l'apport aux dirigeants des outils d'aide au management et de gestion des clubs,
- les échanges entre dirigeants afin de lever les freins.

PROMOTION DES VALEURS DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Maintenir et promouvoir nos valeurs « Sport Santé » dans le respect de chacun en :

- maintenant des frais d'inscription bas,
- proposant des séances découvertes gratuites,
- favorisant et développant le lien social,
- faisant respecter la charte déontologique au sein des instances de fonctionnement,
- tendant vers la parité représentative à tout niveau.

L'EMPLOI

Nos objectifs sont de :

- pérenniser l'emploi d'une assistante d'équipe,
- pérenniser l'emploi aidé de l'agent de développement,
- favoriser l'intégration des jeunes dans le monde du travail par le biais de stages,
- mettre à disposition les compétences des salariées du CORERS.

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

Nous avons pour objectif :

- de rendre les seniors acteurs de leurs activités physiques en favorisant l'encadrement de celles-ci par des bénévoles,
- de mettre en évidence le nombre d'heures réalisées et l'impact sociétal (pour rappel 6.5 ETP) généré par leurs actions; actions qui permettent à de nombreux adhérents de bénéficier des bienfaits du sport.
- d'être à leur écoute afin de répondre à leurs besoins (lien social, communication, formation, recyclage, matériel...).

DÉMARCHES ÉCO-CITOYENNES

Dans l'optique de :

- participer aux économies d'énergie par l'organisation de nos activités dans la journée,
- dématérialiser des documents,
- favoriser le covoiturage,
- organiser des réunions par visioconférence et/ou téléphoniques,
- mutualiser les locaux de la Maison des sports de Nantes,
- créer un partenariat avec l'association « SupporTerre » permettant la récupération et le recyclage de matériel sportif (neuf ou peu utilisé) dans un souci de préservation de l'environnement,
- favoriser le développement durable par la suppression de vaisselle jetable, la fourniture de gobelets réutilisables, de clés USB en bambou et le tri des déchets au bureau, ...

4. LES ACTIONS DES CODERS ET PERSPECTIVES

4.1. LES ACTIONS DES CODERS

Se référer aux annexes des projets associatifs, tableaux et cartes COMERSIS pour les CODERS et le club isolé.

4.2. PERSPECTIVES

DES MOYENS IDENTIFIÉS

La stratégie de développement élaborée par le CORERS PDL est mise en place conjointement par les CODERS et le CORERS PDL.

Elle vise à démontrer tous les bénéfices de disposer d'un projet associatif qui s'accompagne d'un plan de développement.

LA RECHERCHE DES MOYENS HUMAINS

Le recours à ces moyens s'effectue par la participation de différents acteurs.

C'est d'abord la **participation des adhérents** qui constitue, si l'on peut dire la «ressource naturelle» puisque c'est pour eux et par eux que les activités existent; participation qui ne s'arrête du reste pas à la seule pratique sportive puisqu'elle est aussi demandée pour la gestion et l'organisation de toutes manifestations qui ponctuent la vie associative.

C'est ensuite la **participation des élus du comité directeur et des animateurs sportifs** qui se trouvent, de fait, sollicités régulièrement, mais aussi irrégulièrement dans la mesure où nous faisons appel à eux autant que de besoin... c'est à dire... beaucoup plus souvent que ce à quoi ils s'attendaient.

C'est enfin la **participation des instructeurs de l'Équipe Technique Régionale** qui, sans conteste, sont ceux qui sont le plus mis à contribution et sans lesquels le CORERS PDL ne pourrait pas s'afficher comme le premier dans le domaine de la formation.

L'engagement bénévole que suppose cette participation, dans le cadre associatif qui est le nôtre, est sans nul doute l'une des conditions de l'existence même de l'activité. Il ne fait pas de doute, non plus, que son maintien et son développement dépendent de la réalisation d'une autre condition : celle du soutien des moyens financiers qu'il faut trouver.

LA RECHERCHE DE MOYENS FINANCIERS

Nous savons que la contribution des adhérents et les subventions déléguées par la fédération nationale ne suffisent pas à couvrir les besoins identifiés dans les objectifs.

Nous connaissons l'appui qu'apporte l'État (la DRAJES) associé au mouvement sportif (les CROS et les CDOS) au travers du l'ANS.

Nous ne pouvons ignorer aujourd'hui le rôle que jouent les collectivités territoriales par le soutien qu'elles apportent au monde associatif et en particulier, à l'échelon qui nous concerne, celui du Conseil Régional.

Nous méconnaissons en revanche les aides que pourraient apporter des organismes comme la CARSAT ou les entreprises par le biais du sponsoring.

De ce «*constat-inventaire*» se déduit logiquement la politique des objectifs à mettre en place.

Concernant les subventions ou les aides provenant des partenaires, il conviendra d'établir et d'asseoir une relation partenariale durable qui :

- répond aux attentes,
- respecte les engagements pris,
- garantit une contractualisation de type «gagnant-gagnant».

Le CORERS PDL s'adaptera à la méthodologie d'accès des différents dispositifs instruits par ces institutions.

Enfin, concernant les aides provenant de partenaires privés, cette politique passera par une phase d'initiation et d'apprentissage à l'utilisation de ces nouveaux processus de financement. Ces partenariats, quelle qu'en soit la forme, seront à développer, pendant la mandature.

MOYENS MATÉRIELS

Le CORERS PDL peut mettre à disposition du matériel sportif et de communication (flyers, kakémonos, ...) afin d'aider les clubs dans leur démarche de développement.

CONCLUSION

Le projet associatif tel qu'exposé sera la référence pour l'Olympiade 2020-2024 dit Paris 2024. Conçu comme un véritable outil de pilotage et de communication à l'attention de ses adhérents et de ses partenaires pour lesquels il consacre une volonté affirmée de rapprochement et travail en commun. Ce document n'est pas pour autant figé dans le marbre ni ne décrit une situation statique. Il est au contraire, évolutif, susceptible d'être amendé et a pour rôle de tracer la ligne conductrice qu'a choisi le CORERS PDL, **une conduite qui se veut en mouvement : comme le sport.**

Pour le bureau du CORERS PDL

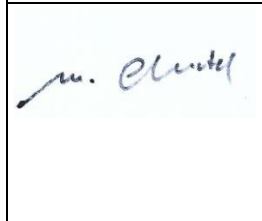
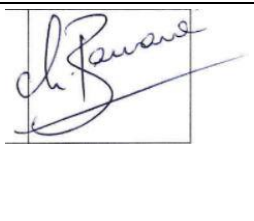
Marie-Christine Blache, présidente du CORERS des Pays de la Loire

Nantes le : 1^{er} juillet 2021

Signature de la présidente du CORERS des PDL



Signatures des présidents de CODERS et du club isolé.

CODERS 44	CODERS 53	CODERS 72	CODERS 85	Club isolé du 49
				

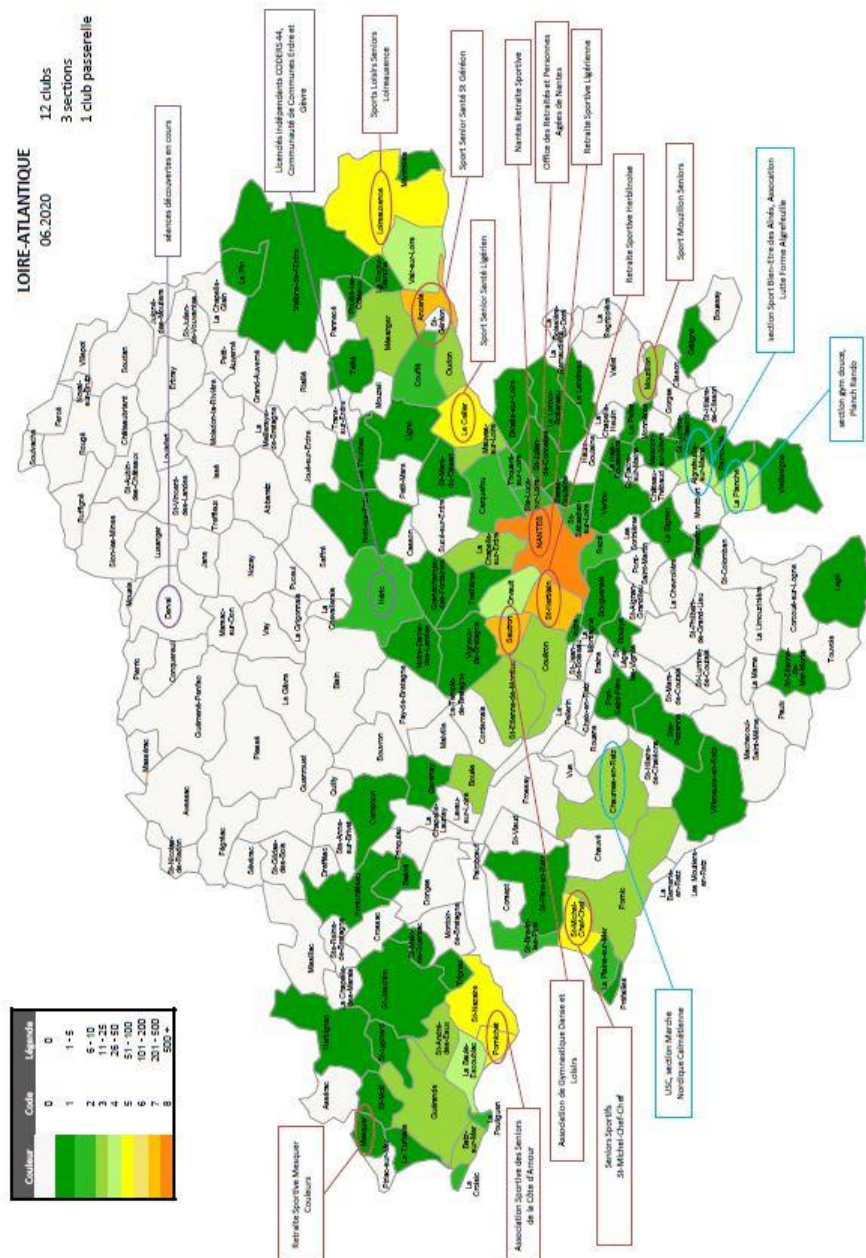


Comité Régional de la Retraite Sportive des Pays de la Loire
Maison des Sports, 44 rue Romain Rolland – 44103 NANTES Cedex 4

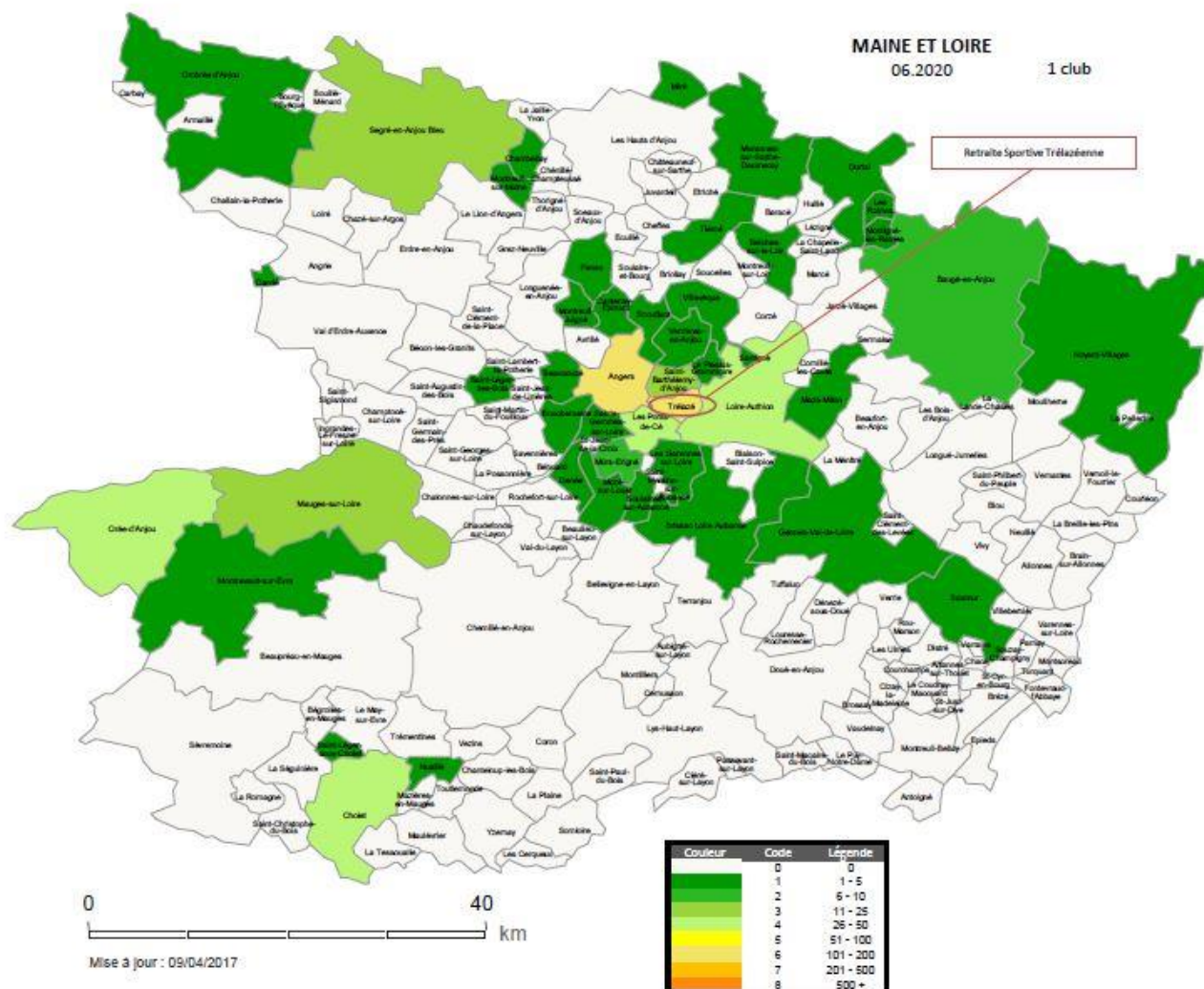
Contact : presidence@corers-pdl.fr – 06 83 29 46 27

ANNEXES

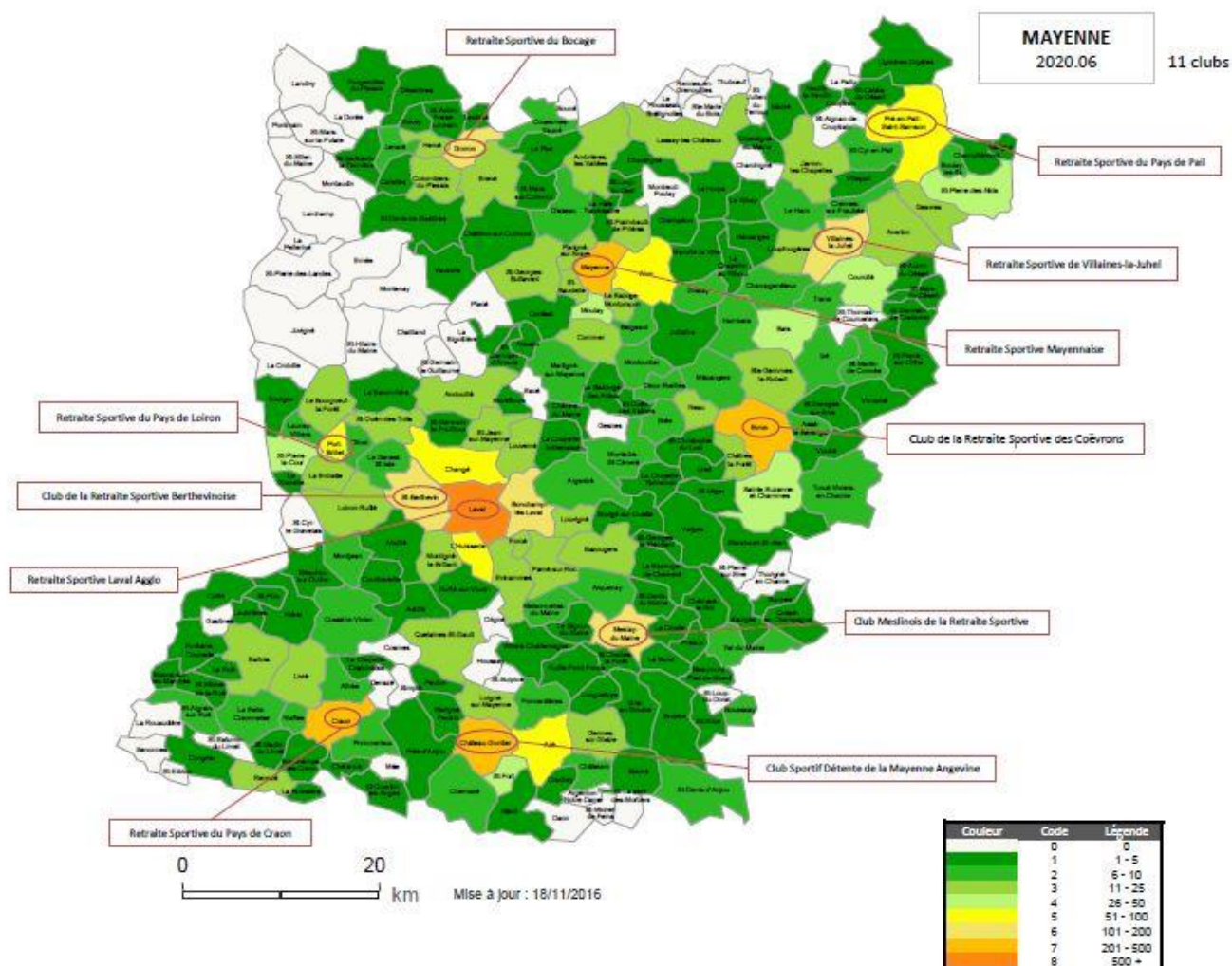
Répartition des adhérents par secteur Loire Atlantique



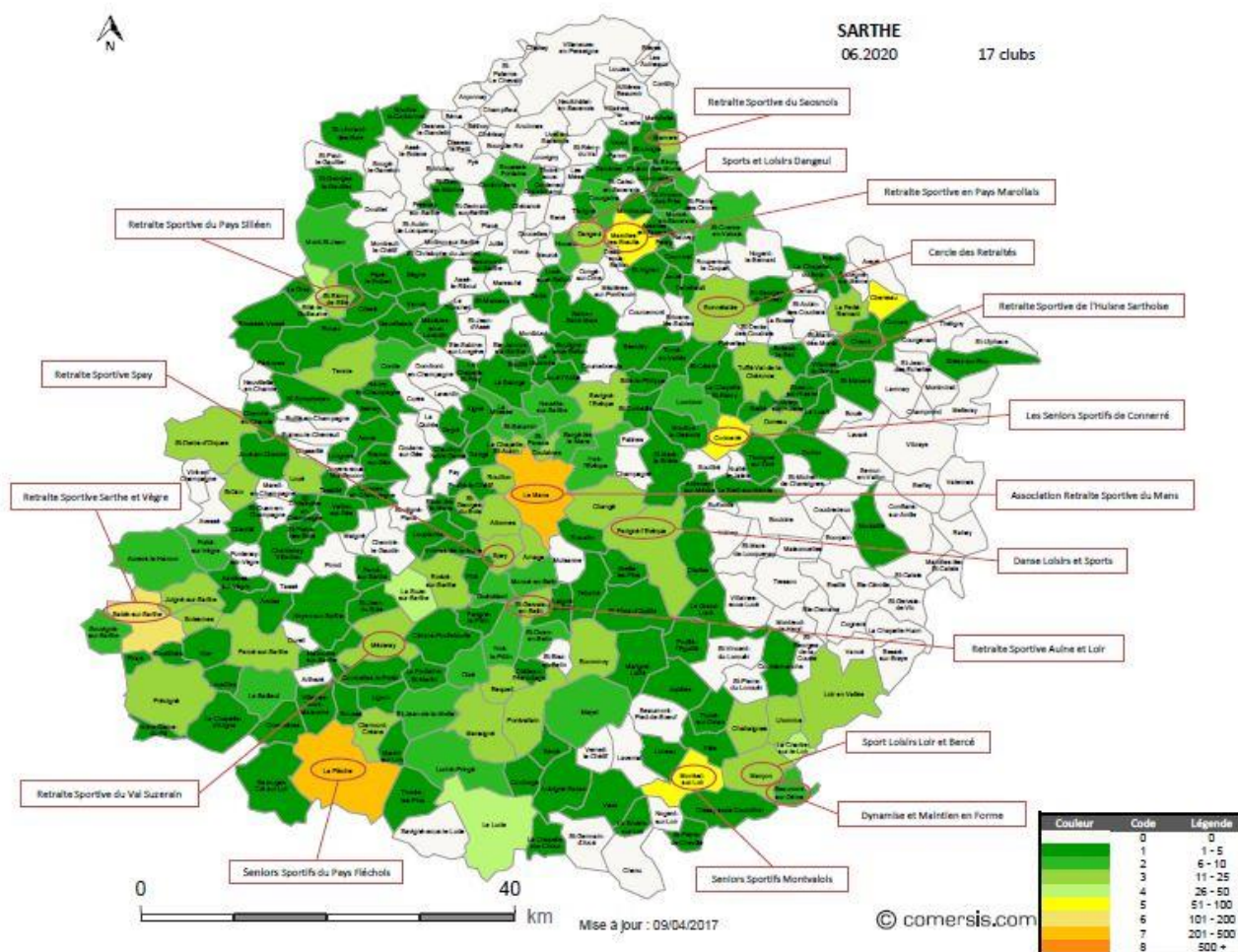
Répartition des adhérents par secteur Maine et Loire



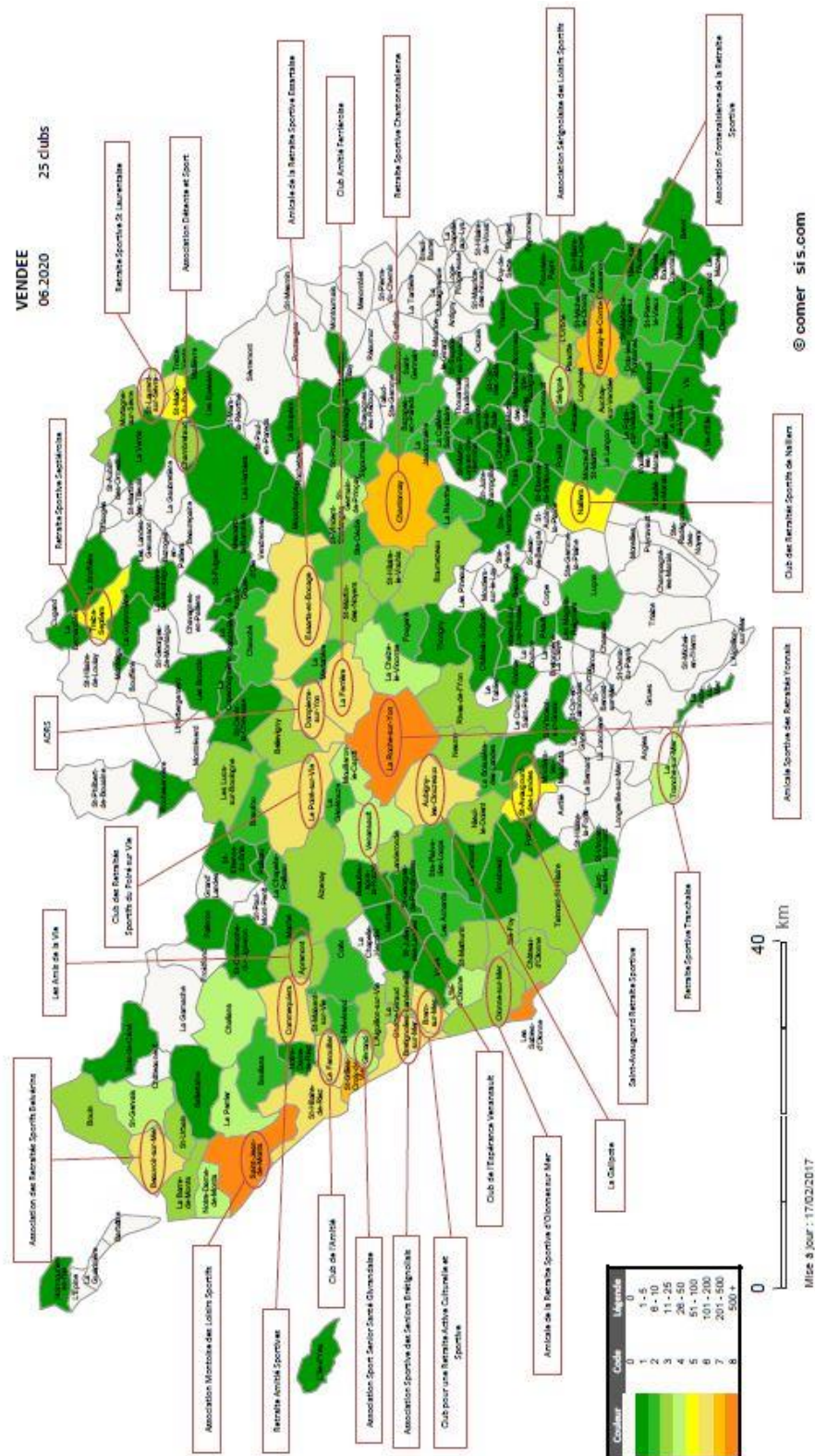
Répartition des adhérents par secteur Mayenne



Répartition des adhérents par secteur Sarthe



Répartition des adhérents par secteur Vendée



Lexique

A

- **A.N.S** : Agence Nationale du Sport.
 - **A.P.A** : Activité Physique Adaptée.
 - **A.P.S** : Activités Physiques et Sportives.
 - **A.R.S** : Agence Régionale de la Santé.
-

C

- **C.D.O.S** : Comité Départemental Olympique et Sportif.
 - **C.N.D.S** : Comité National Du Sport.
 - **C.O.RE.R.S P.D.L** : COmité REgional de la Retraite Sportive des Pays De Loire.
 - **C.O.DE.R.S** : COmité DEpartemental de la Retraite Sportive.
 - **C.R.E.P.S** : Centre de Ressources, d' Expertise et de Performance Sportive.
 - **C.R.O.S** : Comité Régional Olympique et Sportif.
-

D

- **D.R.D.J.S.C.S P.D.L** : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays De Loire.
-

F

- **F.F.R.S** : Fédération Française de Retraite Sportive.

P

PRSSBE : Plan Régional Sport Santé Bien Être.

S

SMS : Section Multiactivités Senior.

Z

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale.